

auoit pour la chaffe, declarant tout haut qu'il vouloit croire en Dieu, mais tout de bon, & fans feintife; renonçant publiquement à toutes les anciennes coutumes, & à toutes les superstitions de ses ancestres. Estant allé en guerre, il s'accofta de deux Chrestiens, & les voyant retirer dans le bois, pour fuir les superstitions de leurs Compatriotes, & faire à part leur petites prieres, il les fuiuoit & prioit comme eux. Dans tout le voyage depuis les Hurons iusques à Kebec, qui est fort long, il n'a passé iour qu'il n'ait inuoqué le sainct Nom de Dieu, [74] & iamais il ne s'engageoit, dans aucun faut, & dans aucun danger, qu'il n'eust fait sa priere & qu'il ne se fût armé du signe de la saincte Croix; Il disoit par fois au Pere, que s'il s'en retournoit en son país sans estre baptisé, qu'il apprehendoit l'abord de sa femme: elle ne manquera pas, faisoit il, de me faire ce reproche, on voit bien qu'il y a quelque chose qui manque en ta foy, si les Peres avec lesquels tu as esté si long temps, pendant vn si grand voyage, t'auoient iugé digne du baptesme, ils ne te l'auroient pas refusé? Peut-estre que l'amour de quelque autre femme, t'a empesché de pourfuiure vn si grand bien; Voila, disoit-il, le premier salut que i'attens de ma femme, à mon arriué au país. Monsieur le Gouverneur voyant vne ame si bien disposée, dit pour ce bon Neophyte, ce que l'Eunuque de la Reine de Candace disoit à sainct Philippe. *Ecce aqua quid prohibet eum baptisari.* Il y a tant d'eau sur le país, qu'y a-t'il donc, qui puisse retarder son baptesme? Puis qu'il croit de tout son cœur en Iesus Christ? Les Peres y condescendent aisement, Monsieur le Gouverneur voulut estre son Parrain, le [75] iour est pris au vingt-sixiesme de Iuin,